semme qui déclara ce mets excellent. Alors seulement, cruellement ironique, il lui révéla la vérité. La pauvre semme, dans son horreur profonde, jura de ne plus prendre aucun repas. Elle tint parole et se laissa mourir de faim avec grand courage.

Nous possédons 24 chansons du sire de Coucy. Elles sont en rythme ternaire et chargées de broderies, la forme en est déjà plus régulière que les chansons des premiers trouhadours



Thibaut, comte de Champagne, roi de Navarre, sut aussi un des plus célèbres trouvères et l'un des plus habiles. Une de ses chansons (notée par Fétis dans son histoire de la musique) offre bien l'aspect d'une mélodie populaire. Elle est absolument symétrique et en majeur. La tonalité majeure est la plus répandue dans les chansons populaires Françaises, ce qui ne veut pas dire qu'on n'y trouve pas à l'occasion les tonalités ecclésiastiques, grecques anciennes, ou simplement mineures.



Les chants des Trouvères sont, en général, plus ornés de fioritures et moins strictement symétriques. Souvent, les premières phrases en sont très carrées et mélodiques, mais il semble que l'auteur, embarrassé, n'ait pu continuer jusqu'au bout la phrase primitive qui se perd en des développements monotones et sans grace. Il y a pourtant d'heureuses exceptions, notamment parmi les pastourelles, où les vers de huit pieds alternent avec ceux de six et de quatre pieds, et dont les mélodies moins ornées sont plus franches.

(A suivre)

H. WOOLLETT.



LULLI A RAMEAU

(Suite) (1)

A quoi bon d'ailleurs la libre indépendance du langage des sons. « Je me persuade, écrit encore le chancelier normand, que mille choses neveulent point être diversifices, qu'il faut que tout le monde les dise l'un comme l'autre, et que le défaut est de savoir les dire d'une autre sorte. Nous avons toujours dit, vous et moi : Donnez moi à boire; Marton un miroir; laquais des chaises Et nous le dirons toujours comme cela. Raffiner en certaines choses et se mettre en tite de les varier, c'est faire comme le maître de philosophie de M. Jourdain ..

Voir le Monde Musical du 15 et du 30 juillet.

Combien ces déclarations nous mettent à l'aise pour juger l'art musical français de 1720, et comme il serait aisé d'en vérifier l'involontaire application dans les œuvres contemporaines de l'opéra et du concert! Cette incroyable monotonie qui envahit notre musique dès la fin du grand siècle n'est-elle pas intimement associée à de pareilles théories, qui s'efforcent de lui donner l'appui d'un dogme esthétique. Après la mort de Lulli il semble que notre opéra entre dans une période de léthargie. C'est comme un voile d'uniformité qui se répan! sur lui. Personne n'y échappe; ni des habiles comme Campra, ni des impulsifs comme Destouches, ni des italienisants comme Rameau, Leclair, ou des artistes soumis à l'influence du Nord comme Mondonville. Partout apparait la tyrannie d'un esprit raisonnable : tyrannie des basses continues, tyrannie de la carrure et de symétrie des rythmes, tyrannie des cadences finales, et de l'éternel mineur harmonique avec ses arrêts prévus sur les dominantes.

Dans le domaine de la musique pure, la sonate et la symphonie nous offrent le même spectacle, d'une expression sans cesse arrêtée dans son élan, retenue dans son évolution par la superstition de la nature et de la justesse. Ce n'est point la qualité de la pensée musicale qui sait désaut à Rebel. à Du Val. à Senaillé, à Boismortier, à Leroux, bien au contraire, mais la possibilité et jusqu'au désir de s'extérioriser avec variété, avec fantaisie, avec joie et ivresse. Le sentiment d'une convenance objective les glace dès qu'ils ont sait un pas. Leurs thêmes pleins de promesses qu'ils ne peuvent tenir, se juxtaposent les uns aux autres, se succèdent sans se féconder, et toutes ces œuvres dont l'obscurité est soigneusement bannie, n'en ressemblent pas moins à quelque chaos d'idées claires. C'est en suivant cette voix de l'expression soi-disant naturelle que tel musicien - de la régence pourra écrire jusqu'à huit cents sonates inutiles ou les formules sont répétées à l'infini. Nous nous étonnons aujourd'hui de voir Corrette, Aubert et leurs collègues abuser de la curiosité musicale du public en lui présentant un art toujours uniforme; nous trouvons plaisant Boismortier qui e portait, dit l'histoire, un crayon et un calepin et notait au concert, les idées entendues afin d'en profiter », mais ces musiciens et leurs procédés sont tout à fait d'accord avec leur siècle. Leur intuition naive et le raisonnement des doctrinaires contemporains partent d'une même mentalité; tous obéissent à ce même esprit avide de conventions définitives et de réalités immuables et que seule la science pouvait satisfaire.

En ce temps raisonnable, les doctrines et les œuvres s'entendent pour annoncer que « tout est dit » en musique. Faudra-t-il donc condamner un art si aimable pourtant? Personne ne voudrait en convenir. Jamais la musique ne rendit tant de « services » au sens exact de ce mot que dans la société oisive du XVIII° siècle. Il semble même impossible de goûter l'art de Couperin et de Rameau, si on ne le considère pas toujours un peu « en fonction » de son rôle social. Ses défauts s'atténuent lorsqu'on lui accorde la valeur d'un agréable passe-temps et ses qualités se précisent On lui sait gré de l'aisance avec laquelle il joue son rôle, de l'allure distinguée qu'elle conserve en toute occasion, et, par dessus tout, on admire la discrétion qui ne l'abandonne jaruais. Cette réserve, qui lui était imposée, devient un mérite aujourd'hui, après cent ans de lyrisme affecté.

Par conséquent, le Français de 1715 tient à la musique et prétend qu'elle vive. Mais comment vivra-t-elle ? Comment soutenir encore ment vivia « exténuées » ? Ne pouvant guêre ses energies inventer d'expressions nouvelles, elle se contentera de briller sous d'habiles déguisements Elle ne peut se soustraire à cette obligation, « Lulli a une chose naturelle à copier ; il la copie d'après la nature, il fait de la nature même le fond de sa symphonie, il se contente d approprier la nature à la musique, en la revétant de quelques ornements de l'art ». Ou, si l'on présere, « il présente après coup l'agrément de la variété sur un fonds pour ainsi dire d'unisormité ». L'opération est simple. Soit une situation à exprimer : l'auteur ne s'abandonnera pas à son émotion. Il s'essorcera au contraire de déterminer ce que la moyennede ses auditeurs est capable de ressentir en pareil cas; il note alors cette expression qui contient naturellement un minimum de musicalité. Puis il agrémente, il embellit, il brode ce simple dessein ; c'est le rôle qui lui appartient en propre, nous l'avons vu.

L'auditeur est ainsi satisfait : il reconnait dans l'œuvre un fond naturel, c'est-à-dire conforme à ce que sa propre nature aurait pu découvrir, mais cette simplicité est rehaussée par l'éclat des ornements que seul le métier a su inventer. N'est-ce pas logique? Comment la nature « toujours semblable à elle-même » aurait-elle pu se passer de ces artifices sans lesquels elle ne saurait toucher notre cœur. Chacun sentait alors la necessité des embellissements mélodiques ; les artistes plus encore peut-être que les esthéticiens. Car « l'agrément appartenait à la pratique. La théorie, c'est-à-dire la raison, en reconnaissait l'inévitable nécessité, mais cet aveu lui coûtait. On tolère l'ornement, on ne le légitime pas. Le virtuose le considère comme un secret, le compositeur le note en abrégé, le doctrinaire voit en lui le superflu et l'accessoire. Tout le monde hésite en face de ce problème de l'ornementation musicale. Ne serait-ce pas parcequ'il pose en face de chacun la redoutable antinomie de la forme et du fond, que l'on voudrait éviter. Avec ces grâces surajoutées reparaissent toutes les puissances musicales conjurées : la fantaisie, le goût capricieux, la vie en un mot dont il est impossible de saisir la formule. Avec elles l'esprit n'est plus en sûreté. Les incorpore-t-on au texte, le contour naturel de la mélodie s'efface ? Veut-on les supprimer, l'agrément disparaît et l'ennui prend sa place. L'art les réclame, mais la vérité les eraint. Et comme en ce moment art et vérité sont perpétuellement en conflit, le problème n'est pas susceptible d'une solution franche, mais d'une infinité d'approximations.

C'est ce qu'indique la notation hypocrite

des agréments.

Rien n'est plus conforme à l'esprit de l'esthétique française que cette duplicité, également hostile à l'incorporation et à la suppression des ornements. Pourquoi ne pas chercher comme l'Allemagne contemporaine la susion de tous ces éléments ? Parce que cette intimité séconde coaliserait toutes les forces de la musique, le désordre s'introduirait aussitot, l'esprit perdrait son contrôle. Et d'autre part, pourquoi conserver un lieu effectif de subordination entre l'ornement et la chose ornée? Parce que la séparation, telle que les italiens la pratiquaient, autoriserait l'efflorescence d'une virtuosité dont on ne pouvait prévoir les suites. En musique comme partoul la France de 1715, est tantôt libérale, tantôt

PIANOS FOCKÉ

HORS CONCOURS - 17, Bould St-Martin, Paris

USINE: 27, Rue Danton, Pré-St-Gervais (Seine)

itaire suivant que son intérêt l'inspire. ime qu'elle reve d'une union de la nature ine qui soit conditionnelle, elle ici une distinction qui ne soit pas un rce. Elle se refuse à venir en aide à la que, mais elle défend à la musique de se lopper toule seule. La séparation du fond e la forme, c'est un moyen de tenir touis la musique en servage L'art ainsi déillé de toute liberté ne peut être ni prod, ni superficiel, il ne peut ni rever à l'aise d. ni superiore de la faut qu'il setienne ni-chemin de toute sincérité et placé dans e alternative perpétuelle et jamais résolue. maintenir habilement en ce juste milieu, t le véritable but et aussi le triste mérite de uche et de ses confrères. L'ultime conséaence de toutes leurs subtilités est l'apologie all demi-mesure. a Tous les beaux arts nous firme le Spectacle de la nature, se ressemblent ar un commun moyen de plaire, qui est le out ou la toi de la discretion. Il en est d'une piece de musique comme de tout ce qu'on arrange pour produire une agréable impressina. C'est un tout ou l'esprit s'attend à trouver du soin el des parures ; mais, si vous les accumules, l'esprit s'y perd. On ne sent la vraie beaute des purures qu'autant qu'il s'y trouve de réserve, de choix et surtout de bienséance, » De même Lecerf : « Je vous demande si cela peut ilre un vice, que de mettre trop de belles choses ensemble, et d'ajouter charmes sur charmes, lorsqu'on peut y fournir. Je ne puis m'imaginer qu'on fasse mat à force de faire trop bien. Je ne puis concevoir que les mêmes choses qu'on admirait en détail, soient méprisables en gros et mauva ses parce qu'elles sont keureusement rassemblées. - Quoique vous ne vouliez pas le concevoir, cela ne laisse pas deire vrai, réponuit le chevalier. La vraie beaute est dans un juste milieu. Il faut donc s'arrêter à ce juste milieu. Trop peu d'agrément est nudité, c'est un défaut. Trop d'agrément est confusion, c'est un vice, c'est un

Il fallait s'attendre à ces conclusions Une doctrine artistique qui considère la beauté comme une résultante de deux forces contraires, ne saurait placer la perfection que dans une sage moyenne. Entre l'imitation qui appauvrit et l'agrément qui crne, doit s'établir une sorte d'équilibre, puisqu'il essuie une véritable rivalité. Ce n'est point la nature qui réclame la présence de l'art : « Une musique remplie d'agréments recherchés et où il paraitra beaucoup d'art ne pourra guère attendrir, loucher, emouvoir. Un chant simple, naturel, el qui en apparence coulera de source et sans travail, en viendra bien mieux à bout. » L'art c'est l'ennemi de la nature. C'est un je ne sais quoi dont on ne s'explique ni le rôle, ni la nécessité; nous subissons ses caprices et ses charmes, avec étonnement et défiance; aussi nous l'asservissons à la raison et nous le réduisons à un minimum. « Pour plaire solidement el vérilublement, il ne faut pas trop plaire, ni plaire extremement. Il ne faut pas assouvir et contenter pleinement le goût. La nature veut être menagée; il faut pour ainsi dire ne faire que flatter, que chatouiller, et par ce moyen irriter sa convoitise »

Et nous arriverons ainsi à cette conception, que la musique en France a si souvent renconlrée sur sa route et qui assimile les émotions de l'art aux joies d'un assaisonnement culinaire.

«Vous qui éles un savant en bonne chère, nous demande Lecerf, avec lequel aimeries mieux vous vivre, ou d'un homme qui ne vous ferail manger que des daubes, des pâtisseries, des

ragouts, des confitures, et qui ne vous ferait boire que des vins muscats, de l'ea e de Céle et Pitrepile ou d'un autre, à la table duquel on ne servirait que des vins de Tonerre ou de Sillery, des potages excellents, mais guire de consommés, de la viande blanche, peu d'entremels, des plus beaux fruits et des compotes ? Voilà le fa't. Nous sommes des gens qu' nous nourrissons de ce que la nature nous donne de plus exquis, et qui mangeons m'me quelque. fois des morilles et des truffes, mais qui n'aimons guère les liqueurs, les sauces ni l'epice. El les Italiens sont des gens à ragoult et à conflures ambrecs et qui ne mangent que cela ».

Etait-il donc besoin d'invoquer le a divin ravissement d'esprit a des anciens, ou la finalité éternelle qui régit le monde, pour en venir à cet utilitarisme béat, à cette « sage médiocrité ». Après bien des détours inutiles, l'esthétique française se trouve incapable de nous dire ce qu'est la musique, quelle est sa fonction et ses avantages. Toute l'argumentation se tourne donc ensin contre la musique même, qui n'a pour se soutenir qu'une convoitise dangereuse, et un hédonisme irrationnel.

Jures ECORCHEVILLE.

Alexandre Luigini

La mort d'Alexandre Luigini a fait moins de bruit dans la presse que la disparition du curé de Chatenay. Elle est cependant moins irreparable et cause au public un dommage beaucoup plus considérable.

La soudaineté de cette mort a surpris ceux qui avaient vu Luigini terminer avec son entrain habituel la saison de l'Opéra-Comique. L'éminent chef lui-même ne pressentait pas qu'une maladie de soie devait l'enlever un mois plus tard. Après la clôture, il était parti pour le Mont-Dore, puis pour Vichy, mais une brusque complication le fit rentrer à Paris où il s'est éteint le 29 Juillet dernier.



Alexandre Luigini

Alexandre Luigini était né à Lyon en 1840 d'une samille de musiciens orginaire de Modène, son père était ches d'orchestre et ses deux oncles instrumentistes réputés. Il fut élève au Conservatoire de Paris, où il obtint un second prix de violon en 1869. Rappelé dans sa ville natale comme violon-solo au théâtre, il

ne tarda pas à monter au pupitre et à affirmer de veritables dons dans l'art de conduire. En même temps, il était nommé professeur d'opéra au Conservatoire de Lyon. En 1897, la retraite de Danbé lui fit obtenir la place de premier chef d'orchestre à l'Opéra-Comique. Il resta quelque temps éloigné de ce théâtre en 1902, pour conduire les représentations lyriques des frères Isola au théâtre de la Gaite, mais il y revint bientôt et, au départ de M. Messager en 1904, il cumula avec ses fonctions de premier chef d'orchestre, celle de directeur de la musi-

Il n'est pas sans intérêt de rappeler les titres des œuvres lyriques montées par Luigini dans cet intervalle de neuf années

En voici la liste par ordre de date ;

Le Spahi, La Vie de Bohéme, Cendrillon, Javotte, Le Cygne, Le Juif Polonais, L'Ouragan, Le Légalaire Universel, La Troupe Jolicour, Titania, Muquette, La Petite Maison Alceste, Le Jongleur de Notre-Dame, l'Enfant roi, la Cabrera, Chérubin, Miarka, Aphrodite, Le Glos, sans parler des reprises du Rêce, de Don Juan, du Va sseau Fontôme à l'Opéra-Comique, et des representations d'Hérodiade, de la Hamenca, de la Juice et de Messaline à la Gaité.

Cette simple énumération dit assez les services rendus à l'art et aux compositeurs par Luigini et la somme énorme de son labeur.

Est-ce au Monde Musical, qui ne cessa de mettre en évidence la maltrese de Luigini, de rappeler ses qualités de chef d'orchestre? Fermeté, souplesse et précision, compréhension intime de l'œuvre, donnaient au bâton de Luigini une autorité surprenante. De plus, il était très aimé de ses musiciens et obtenuit d'eux tout ce qu'il voulait. Enfin, son carnetère, simple, bienveillant, serviable et modeste lui avait valu d'unanimes sympathies.

A côté du chef d'orchestre, il y avait le compositeur, et Luigini lasse un bagage d'œuvres des plus honorables : musique de chambre, opéras comiques et de nombreux ballets Luigini avait épousé la charmante cantatrice Marie Thiery, qui était, encore l'an dernier, l'une des meilleures pensionnaires de l'Opéra-Comique. Espérons que le denil cruel qui l'atteint ne l'éloignera pas définitivement de la scène.

Les obseques de Luigini ont été célébrées au milieu d'une assistance restreinte sen raison de la période de vacances , mais douloureusement émue. Le corps a été transporté de la maison mortuaire à la gare de Lyon, pour être dirigé dans les environs de Lyon, où se trouve le caveau de famille. Avant le départ, divers discours ont été prononcés. Detachons de celui de M. Albert Carre, si sincerement emu, les passages suivants :

L'irréparable perte que l'Opéra-Comique fait aujourd'hui en la personne d'Alexandre Luigini, son directeur de la musique, sera ressentie dans le monde musical tout entier.

. Luigini y rayonnait d'une gloire très pure, Il y representait, avec une aupériorité que nul ne lui contestait, la personnification la plus complète du mattre de chapelle ideal, dis chef d'orchestre de théatre modèle.

Il avait, sans aucun doute, par un phénomène d'atavisme, trouvé en lui, en naissant, ce mystérieux heritage d'instincts et de dons qui crée les vocations, épargne les dures initiations et, des le matin de la vie, décerne la maltrise, car nous le voyans monter au périlleux pupitse de chef d'orchestre du Grand-Theatre de Lyon, à l'age de vingt-sept ans.

Dans cette maison de travail (l'Opéra-Comique),

Le Samud

CLAVIER MUET DURCISSEUR BREVETÉ S. G. D. G.

Chez tous les marchands de pianos et de musique de Paris et des Départements et chez M. L. PINET, seul concessionnaire fif Course